

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 23 MAI 2016 à 20H30**

PRÉSENTS : GARNIER Monique, ROCHER Yves, RIVIERE Fabrice,
SANVICENTE Frédérique, MERIENNE Frédéric, DELILLE Véronique,
PAIMBLANC Benjamin, BEAUVISAGE Bernadette, FORGEAS Jean-
Pierre.

ABSENTES EXCUSÉES : FREMONT Jacqueline, RENAULT Sylvie, GUILLEMOT
Véronique

ABSENTS : EUVRIE Charles, BOYREAU Carole.

POUVOIRS : FREMONT Jacqueline à GARNIER Monique
RENAULT Sylvie à DELILLE Véronique

SECRETARE : MERIENNE Frédéric

I) APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le précédent compte rendu n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

**II) COMMUNE NOUVELLE : BELLENGREVILLE-ÉMIÉVILLE-
VIMONT**

Madame le Maire présente la situation actuelle quant à la création d'une commune nouvelle Bellengreville Émiéville Vimont. Compte tenu de l'existence d'un regroupement pédagogique et d'associations communes, de la nécessité d'un projet fédérant les 3 communes et d'un grand nombre d'éléments à considérer, il y a nécessairement besoin de temps pour la mise en place d'un tel projet.

Le Conseil Municipal donne donc son accord à l'unanimité pour l'étude sur le projet de constitution d'une commune nouvelle Bellengreville Émiéville Vimont, avec comme première étape, la création d'une commission de travail composée de membres des Conseils issus des trois communes. Elle serait chargée d'approfondir l'ensemble des questions financières, humaines et techniques indispensables à la mise en œuvre de ce projet de territoire

**III) ACCORD DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE PÉRIMÈTRE
DE LA NOUVELLE CDC INTERCOMMUNALE ISSUE DE LA
FUSION D'ENTRE BOIS ET MARAIS ET VAL ÈS DUNES ET DE
L'EXTENSION A LA COMMUNE DE CONDÉ SUR IFS**

Vu la délibération du Conseil communautaire de Val ès dunes en date du 17 septembre 2015 n°2015/118 portant avis sur les limites de l'intercommunalité,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Val ès dunes en date du 26 novembre 2015 n°2015/140 portant sur la demande d'adhésion de la commune de Condé-sur-Ifs à Val ès dunes,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Val ès dunes en date du 3 décembre 2015 n°2015/142 portant avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Vimont en date du 7 décembre 2015 n°35/2015 portant avis favorable sur l'adhésion de la commune de Condé sur Ifs à la Communauté de Communes Val ès dunes

Vu l'arrêté préfectoral du 23 mars 2016 portant publication du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Calvados,

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la Communauté de communes Entre Bois et Marais et de la Communauté de communes Val ès dunes et de l'extension à la commune de Condé-sur-Ifs,

Les arrêtés préfectoraux de détermination du schéma départemental de coopération intercommunale et de projet de périmètre ont été publiés et notifiés aux communautés de communes et aux communes concernées.

Il convient de rappeler que Val ès dunes a toujours manifesté son choix premier d'une fusion avec Entre Bois et Marais alors même que sa population ne l'obligeait pas à cette démarche.

Cette position a été réitérée à chaque phase de la procédure officielle et validée par le précédent Préfet et par son successeur M. le Préfet Laurent Fiscus. Il faut d'ailleurs souligner que cette fusion correspond pour l'essentiel au nouveau canton de Troarn. Aujourd'hui les arrêtés préfectoraux ont une nouvelle fois consacré cette position.

Il apparaît qu'une communauté de communes de plus de 20 000 habitants pourrait prospérer avec des atouts importants : des pôles de centralité reconnus par le SCOT de Caen Normandie Métropole, Moulton/Argences, Frénoyville/Cagny et Troarn, des zones d'activités florissantes et susceptibles de se développer, deux accès à l'autoroute et deux gares T.E.R.

Cette fusion permettrait à nos territoires, avec l'extension à la commune de Condé-sur-Ifs, de déterminer eux-mêmes, dans un périmètre raisonnable, leur avenir.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

↳ décide de donner son accord au projet de périmètre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

IV) DEMANDE DE PRÊTS

Madame le Maire présente les propositions d'emprunts, comme prévu au budget 2016, faites auprès de trois établissements bancaires concernant le financement des travaux d'aménagement de l'atelier communal et la réfection de trottoirs

Après analyse des offres et délibération, le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, la proposition de la Caisse d'Epargne :

- 20 000 € sur 6 ans au taux fixe proportionnel de 1,07% et une périodicité trimestrielle
- 60 000 € sur 15 ans au taux fixe proportionnel de 1,83% et une périodicité trimestrielle

et autorise Madame le Maire à procéder à toutes les démarches pour l'obtention de ce prêt et à signer tous les documents qui seront nécessaires.

V) IMPLANTATION D'UNE CENTRALE DE BIOGAZ A BELLENGREVILLE

M. ROCHER Yves se retire des débats et ne prend part au vote en raison de son activité professionnelle.

La SARL Centrale Biogaz de Bellengreville demande l'autorisation d'implanter et d'exploiter une unité de méthanisation sur la commune de Bellengreville. Madame le Maire expose le projet tel qu'il est présenté dans les documents de l'enquête publique.

Après délibération, le Conseil Municipal donne, par 7 voix pour et une abstention, un avis favorable à la demande.

VI) TRAVAUX

- ↳ Réhabilitation de l'atelier municipal :
Les travaux ont débuté la semaine n°20 comme prévu, par la maçonnerie et la plomberie.
- ↳ Passage RAM/parking salle polyvalente : un passage va être réalisé pour des raisons de sécurité en béton
- ↳ Fenêtres : au 1^{er} étage de la mairie, l'ensemble des fenêtres ont été remplacées, afin de réaliser des économies d'énergie et de finir la réhabilitation de la mairie.

VII) DIVERS

- ↳ Location de la salle polyvalente : une professeur de danse a présenté en début d'année 2016 un projet de cours. Madame le Maire l'a reçu a nouveau pour revoir des points essentiels qui feront l'objet d'une délibération à la réunion du prochain Conseil.
- ↳ Repas école de Bellengreville: chaque année la commune de Bellengreville, auquel sont conviés les élus en charge des affaires scolaires. Il est prévu le 23/06/2016.
- ↳ Visite sécurité : une visite aura lieu le 10/06/2016 à la salle polyvalente, afin de vérifier la conformité des installations techniques au regard du règlement incendie.
- ↳ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévus, la prochaine réunion se tiendra le lundi 27 juin 2016.

Séance levée à 22H00

Délibération du conseil municipal prise lors de la **séance du 23 mai 2016** :

N° 11/2016 Commune nouvelle : Bellengreville-Émiéville-Vimont

N° 12/2016 Accord de la commune sur le projet de périmètre de la nouvelle CDC issue de la fusion d'Entre Bois et Marais et Val ès dunes et l'extension à la commune de Condé sur Ifs

N° 13/2016 Demande de prêts

N° 14/2016 Implantation d'une centrale de biogaz à Bellengreville

MERIENNE Frédéric

GARNIER Monique

ROCHER Yves

RIVIERE Fabrice

SANVICENTE Frédérique

PAIMBLANC Benjamin

DELILLE Véronique

BEAUVISAGE Bernadette

FORGEAS Jean-Pierre

